



L'Édito

On se souvient de la malheureuse annonce de la MSA en 2016 selon laquelle un tiers des agriculteurs aurait moins de 350 € par mois. Cette annonce simplificatrice a été reprise à foison avec un discours misérabiliste. Il serait utile d'y voir clair. Cela suppose de définir qui est agriculteur et ce qui se cache derrière la notion de revenu.

La dernière enquête « structures » en France métropolitaine fait état de 440 000 exploitations agricoles. Il suffit de cultiver 1 hectare ou même 20 ares s'il s'agit de cultures spécialisées ou d'avoir 5 brebis. Les limites n'ont pas été modifiées depuis 60 ans. Pas étonnant que le chiffre soit important. On recense ainsi 140 000 unités qui ont une activité agricole qui leur laisse moins de 150 € par mois de revenu. Ce type d'activité ne fait pas l'objet de statistiques dans les autres secteurs de l'économie.

Pour appréhender ceux qui en font leur métier principal, le mieux est de consulter les chiffres du Rica. Selon le Réseau d'information comptable agricole, il y aurait en 2019, 300 000 exploitations avec plus de 25 000 € par an de produit brut standard (PBS), notion proche du chiffre d'affaires (CA). Sur ce total, 60 000 ont un CA de moins de 82 800 €, la limite pour bénéficier du statut fiscal des micro-exploitations. Les 240 000 autres se partagent en 96 000 exploitations individuelles et 144 000 sociétés. Il y a donc quatre catégories très différentes pour caractériser les « agriculteurs ». Les 140 000 unités d'appoint ne représentent que 2 % de la production agricole française. Les 60 000 micro-exploitations ne réalisent que 6 % du CA agricole total de la France. En revanche, les 144 000 sociétés produisent désormais 68 % du CA total agricole et les autres entreprises individuelles 24 %. Comment peut-on imaginer faire des moyennes avec de telles disparités ?

Le Rica montre aussi que le résultat courant avant impôt n'est pas un indicateur exhaustif du résultat économique d'une entreprise. Le grand absent des propos habituels est le patrimoine. Une partie importante de la valeur ajoutée permet de réaliser des investissements et donc d'augmenter le capital de l'entreprise. En 2019, les exploitations du Rica ont en moyenne 268 000 € de capitaux propres et ce chiffre ne prend pas en compte la plupart des terres en propriété. De fait, d'après l'Insee au 1er janvier 2018, le patrimoine des ménages dont la personne de référence est agriculteur ont en moyenne un patrimoine de 774 000 € mais la médiane qui sépare la catégorie en deux parties égales est plus basse (437 000 €). Par ailleurs, une étude Inra de Philippe Jeanneaux dans le Puy-de-Dôme montre que le patrimoine des agriculteurs a doublé entre 2004 et 2015 et que le rendement serait comparable à celui de la Bourse. Ces chiffres sont rassurants et montrent que les agriculteurs sont victimes d'un « agribashing » statistique ! Le métier d'agriculteur mérite mieux que des caricatures misérabilistes.

LIRE AUSSI ICI